

Règlement du concours régional de création de cartes postales

Article 1 – Objet du concours

Le dispositif VigilansS Corse et le service de communication du CH de Castelluccio, organise son 1^{er} concours artistique **ouvert à tous** : patients, usagers, familles, associations partenaires et personnels volontaires. Le concours a pour objectif de créer des œuvres originales (dessin, peinture, collage, photographie) destinées à être reproduites sous forme de cartes postales diffusées par le service dans le cadre du dispositif VigilansS. Ces cartes sont envoyées aux personnes ayant besoin de soutien ainsi qu'une attention dans leur quotidien après une tentative de suicide.

VigilansS Corse, est un dispositif de veille. Son objectif principal est d'éviter la réitération suicidaire en brisant l'isolement. Comment ? En maintenant un lien précieux à travers des contacts téléphoniques réguliers et l'envoi de cartes postales. C'est un dispositif régional, tant pour les majeurs que les mineurs.

Article 2 – Conditions de participation

- La participation est gratuite et ouverte à toute personne physique ou morale (association).
- Chaque participant peut proposer une ou plusieurs œuvres originales.
- Les œuvres doivent être des créations personnelles, inédites et libres de droits.
- Les participants mineurs doivent fournir une autorisation parentale signée.
- La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 3 – Modalités de dépôt des œuvres

- Les œuvres devront être déposées avant le 28 novembre 2025 auprès de vigilans.corse@ch-castelluccio.fr ou repro.com@ch-castelluccio.fr ou Centre hospitalier de Castelluccio - Service VigilansS – route de Saint Antoine 20 176 AJACCIO cedex.
- Les formats acceptés : dessin, peinture, collage, photographie (format papier ou fichier numérique haute résolution ou pdf).
- Les œuvres :
 - Ne doivent pas contenir de propos discriminatoires, violents, contraires aux bonnes mœurs ou au respect des personnes.
 - Ne doivent pas comporter de personnes identifiables.
 - Ne doivent pas contenir de moyens létaux tel que les armes à feu, médicaments, ponts...

Article 4 – Jury et sélection

- Un jury composé de représentants de l'hôpital, de VigilansS Corse et de la Mission National d'Appui VigilansS et, le cas échéant, de partenaires extérieurs,
- Les visuels seront sélectionnés le 9 décembre 2025.
- Les critères de sélection porteront sur l'originalité, la qualité artistique et l'adéquation avec l'esprit du concours.
- Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Article 5 – Utilisation des œuvres et droits d'auteur

Conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle :

- Chaque participant déclare être l'auteur de l'œuvre transmise.
- En participant, il cède à titre gratuit, non exclusif et pour une durée de 5 ans, les droits de reproduction et de représentation de son œuvre à l'hôpital de Castelluccio, pour les usages suivants :

- Edition et diffusion sous forme de cartes postales,
- Reproduction sur les supports de communication liés au concours et à la valorisation des créations (site internet, réseaux sociaux institutionnels, expositions internes, affiches, plaquettes, etc.).

• Le participant conserve la propriété intellectuelle de son œuvre et son droit moral. Son nom pourra être mentionné sur les supports de diffusion, sauf demande contraire.

Article 6 – Responsabilités

- Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables des pertes, vols ou dégradations éventuelles des œuvres déposées.
- Les participants garantissent que leur œuvre ne viole aucun droit de tiers (notamment droit à l'image ou propriété intellectuelle).

Article 7 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Le règlement est consultable auprès vigilans.corse@ch-castelluccio.fr et pourra être adressé sur simple demande.

Signature du participant :	
Nom et prénom :	
Date :	

Si le participant est mineur : Autorisation parentale obligatoire (Nom, prénom, signature du représentant légal)